



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **Lundi 9 septembre, 2019, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège militaire à laquelle sont présents les conseillers Jean Bergeron, Marilyn Matheson, Alain Villemure, Delmar Fisher, Corey Strapps tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire M. Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

La conseillère Sabrina Patry-McComb est absente.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 40.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance régulière du 9 septembre, 2019 en retirant le point 9.1.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 9 septembre 2019
3. Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du 5 août, 2019 et de la séance extraordinaire du 3 septembre 2019.
4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration
 - 7.2 Sécurité publique
 - 7.3 Travaux publics
 - 7.4 Urbanisme et Environnement
 - 7.5 Loisir, sport et culture
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Congédiement administratif d'un pompier volontaire
 - 8.3 Ventes des biens municipaux
 - 8.4 Réseau d'eau potable – balancement hydraulique
9. Législation
10. 2^e période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

2019-09-140



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Bury

Prochaine séance ordinaire

Lundi 7 octobre 2019, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du 5 août, 2019 et de la séance extraordinaire du 3 septembre 2019.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal français de la séance ordinaire du 5 août, 2019 et de la séance extraordinaire du 3 septembre 2019, soient adoptés, tel que déposé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

4. 1^{re} période de questions du public (questions générales)

Des questions ont été amenées concernant :

- Question concernant le tirage au sort et l'installation des compteurs d'eau
- Remboursement pour des frais d'un Épipen.
- Concernant la liste des comptes du mois de juin en relation avec le dossier de harcèlement.
- Pourquoi les chats n'ont-ils pas été inclus dans l'entente avec la SPA ?

5. Dépôt de la correspondance du mois

La secrétaire-trésorière adjointe fait mention qu'il n'y a pas de sujets d'intérêt public.

6. Rapport du maire

Sans objet

7. Rapports des comités

- 7.1 Administration
- 7.2 Sécurité publique
- 7.3 Travaux publics
- 7.4 Urbanisme et Environnement
- 7.5 Loisirs, sport et culture

8. Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

2019-09-141

2019-09-142



No de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 288 090.00 \$.

QUE le rapport soit classé sous le numéro 08-2019 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.2 Congédiement administratif d'un pompier volontaire

2019-09-143

ATTENDU QUE M. David Fréchette ne répond plus aux exigences du règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU d'effectuer un congédiement administratif de M. David Fréchette à compter de ce jour.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.3 Ventes des biens municipaux

2019-09-144

ATTENDU QUE la municipalité de Bury possède des biens dont elle n'a plus usage ;

ATTENDU QU'afin de se départir de ces biens, elle procédera à une vente au plus offrant par encan silencieux ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean Bergeron,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'autoriser la vente des biens municipaux le 3 octobre 2019, par encans silencieux.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.4 Réseau d'eau potable – balancement hydraulique

2019-09-145

ATTENDU QUE la municipalité de Bury doit procéder au balancement hydraulique du réseau d'eau potable ;

ATTENDU que les travaux font partie de la programmation de la TECQ 2014-2018 ;

ATTENDU QU'une offre de services a été reçue de la firme d'ingénierie EXP ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean Bergeron,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de la firme d'ingénierie EXP, pour un montant forfaitaire de 12 000 \$, plus taxes.

ADOPTÉ UNANIMEMENT



No de résolution
ou annotation

9. Législation

10. 2^e période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)

Des questions ont été amenées concernant :

- Qu'est-ce qu'un balancement hydraulique?
- Le point 8.2.

11. Varia et affaires nouvelles
Sans objet

12. Information des membres du Conseil
Sans objet

13. Levée de l'assemblée

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 22.

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra le Lundi 7 octobre 2019, à 19 h 30, au centre communautaire Manège militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

Certificat de crédits suffisants :

Je soussignée Karen Blouin, Directrice générale et secrétaire-trésorière certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes : 2019-09-142, 2019-09-145.

Signé ce 10 septembre 2019

Karen Blouin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Walter Douhgerty, Maire

2019-09-146